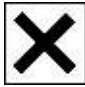




SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002040162	1ere Gachée : 09:21 (1) Quantité : 1.50 m3	Date : 15/01/2026 BPE2601147393	Zone : ZONE 01
Client : EIFFAGE GE EIFFAGE GENIE CIVIL		Chantier : FEUQUIERE FEUQUIERES EN VIMEU	Véhicule : FL013MS FL013MS
camon		Usine INTUIS 27 rue de la republique FEUQUIERES EN VIMEU	Chauffeur : ANTONY BROCO ANTONY BROCO
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier
RETOUR centrale		ATTENTE	Quantite Origine : 1.50 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 1.50 m3
10:00		00:00	XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
Code Formule 823	Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN	Certification	Classe d'exposition(3) XF1, XC3, XC4, XD1 (
Ciment(type et classe) CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF		Additions(type)	Dosage(C+Ka)(5) 308
Appellation commerciale : BPS C25/30 XF1(F) D12 S3 II 42		Carac. complementaire :	Classe chlorure 0.40 %
Propriétés spécifiées :		Résistance caractéristique(4) C 25/30	
TEMPERATURE : 5°C		Dmax 12.5	
SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)	LIVRAISON RECEPTIONNEE	
	PRE 510 0.7 %	Nom: Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:	

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non